

**La place de la laïcité à la française dans la post-modernité et la globalisation**  
*Une réflexion sur les ruses de la raison antidémocratique en France et dans le monde*

Par Georges Corm

[www.contrepointphilosophique.ch](http://www.contrepointphilosophique.ch)

Rubrique Politique

17 décembre 2006

***Pourquoi la laïcité est-elle en question ?***

Parmi les nombreux symboles de modernité, d'humanisme et de progrès que le nom de la France évoque, celui de la laïcité n'est pas des moindres. C'est aussi, malheureusement, un symbole qui peut être considéré négatif pour certaines traditions politiques ou conceptions du monde en France ou à l'étranger. Le fait que la Révolution française ait été systématiquement critiquée au cours des dernières décades par une nouvelle génération d'historiens a évidemment contribué à relancer différentes polémiques sur la laïcité et ses bienfaits. Ce mouvement de critique des événements révolutionnaires que l'on disait « fondateurs » de la modernité politique a été généralisé aux idéologies qui en sont issues et que l'on a pris l'usage de qualifier comme idéologies « laïques ». De ce fait, la notion de laïcité est désormais trop souvent associée, à tort, à celle de tyrannie, de terreur, de totalitarisme de type soviétique ou tiers-mondiste. Plus grave, le patrimoine politique et intellectuel qu'incarne la célèbre triade « liberté, fraternité et d'égalité », léguée par la révolution française s'efface devant les épisodes sanglants de cette période historique fondamentale de l'histoire, tels que celui de « la terreur » ; il est associé aussi, non moins à tort, aux différentes idéologies radicales, telles que le saint-simonisme ou le communisme, qui sont issues du patrimoine révolutionnaire français et qui ont été discréditées par les régimes politiques qui s'en sont réclamées ou s'en sont inspirés.

Salutaire, comme tout effort de pensée critique, la remise en cause des « idéaux républicains », au centre desquels se trouve la laïcité, est cependant souvent exploitée par la montée des communautarismes divers qui affecte le monde depuis plusieurs années. Plus désolant est de voir la France se débattre, dans le malaise et la polémique, avec les phénomènes communautaires qui l'affectent depuis plusieurs années, sans que les débats, parfois virulents, n'éclaircissent vraiment les enjeux et les périls des situations auxquelles elle doit faire face. Par leur caractère polémique répétitif, les débats restent d'ailleurs très limités. Peu d'efforts sont déployés pour identifier et hiérarchiser les problèmes soulevés et analyser les perceptions passionnelles qu'ils entraînent chez les Français. Il est encore plus regrettable que le point focal de ces débats, très peu stimulants, sur le plan intellectuel, soit cristallisé sur la question du port du voile « islamique » dans les lycées.

Généreux, accueillant envers les étrangers quelles que soient leur couleur ou leur religion, beaucoup de Français semblent avoir trouvé dans le multiculturalisme à l'anglo-saxonne la solution aux problèmes posés par le « droit à la différence », sans véritablement s'interroger sur la pertinence des notions qu'ils emploient. Xénophobes, certains français fort peu « républicains » invoqueront la laïcité et les valeurs et l'ordre républicain pour dénoncer une défiguration de la société française qui ne se retrouve plus dans le bariolage de certains quartiers de toutes les grandes villes où vivent les immigrés qui apparaissent de plus en plus

« inassimilables ». Optimistes, des Français diront soit qu'il faut être patient que les immigrés finiront par se fondre dans le « creuset » français, soit que l'Europe est condamnée à devenir comme les Etats-Unis une juxtaposition de communautés d'origine ethnique diverses et que cela n'est pas plus mal; pessimistes, d'autres, au contraire, n'auront qu'une idée, celle de limiter l'immigration.

Pour le Libanais que je suis, ce n'est pas sans une certaine affliction que j'ai assisté à la montée du communautarisme en France depuis 1980 et suivi les débats de nature circulaire et souvent stérile qui accompagnent le phénomène et l'amplifient. J'ai aussi été stupéfait d'entendre sur les ondes françaises libéralisées la multiplication des radios religieuses et ethniques. La France embarrassée de sa « laïcité », hypnotisée par la prééminence du multiculturalisme à l'américaine, saisie par l'islamophobie ou l'islamophilie ; la France officielle prenant acte de la montée du communautarisme et tentant d'institutionnaliser, pour mieux la contrôler, une représentation communautaire, en particulier pour le judaïsme et l'islam ; la France gênée par le mot « assimilation » du fait de nouvelles conceptions de la démocratie qui, abandonnant tout « jacobinisme », terme devenu péjoratif, veut introduire le « droit à la différence », devenu à la mode.

Il serait intéressant, du reste, de faire une généalogie de la notion dissonante de droit à la différence, notion qui s'est glissée dans la culture francophone sans que l'on y prenne garde. En effet, dans les traditions de ce que les juristes appellent la famille des droits « romano-germaniques », la notion même de droit appelle un complément immédiat qui est son égale application à tous les membres de la société. Si l'on peut différer dans l'expression de ses opinions politiques, dans ses croyances religieuses et métaphysiques, dans ses origines ethniques, peut-on accepter que le droit s'applique de façon différente, pour épouser la diversité de croyances religieuses, d'opinions et d'origines ethniques ? Pour beaucoup de Libanais qui souffrent de ce que des droits différents soient appliqués dans leur pays suivant les origines religieuses des citoyens, le modèle français de l'égalité républicaine dans l'application du droit continue de constituer un idéal. Nous avons, en effet, vécu dans notre chair le malheur de voir « les différences » ainsi consacrées dans l'ordre public. N'est-ce pas d'ailleurs la presse française qui criait avec horreur, il y a vingt ans, au processus de « libanisation », à chaque fois que des tensions ethniques ou communautaires affectaient une région du monde, voir même certains quartiers des grands centres urbains français ou européens ?

### ***Le droit à la différence ou le droit à l'égalité ? Le poids des traditions coloniales***

Dans ces remises en cause de la laïcité républicaine et les tourments qu'elle entraîne, la France est aussi victime d'un passé colonial qui la rattrape. En fait, l'éclat et le rayonnement des idées de la révolution française hors de France, en particulier en Orient, ont été considérablement ternis par la pratique coloniale subséquente de la France. La laïcité qui a été une composante essentielle de l'avancée des valeurs républicaines en Europe, n'a pas été un produit d'exportation. La France s'est bien gardée d'en faire un système de gouvernement dans ses colonies. Au contraire, en Méditerranée la France coloniale a joué l'institution du communautarisme, elle l'a même suscité là où il n'existait pas. Ainsi au Maghreb, elle a joué des différences entre Arabes et Berbères ; elle a créé des collèges électoraux séparés entre colons et « indigènes » ; elle ne donnera le plein exercice de la citoyenneté, par le célèbre décret Crémieux, qu'à ceux d'entre eux de confession juive.

Au Machrek, en particulier en Syrie et au Liban, elle s'est érigée en protectrice des « chrétiens d'Orient », se présentant comme la « fille aînée » de l'Eglise, cajolant les maronites pour en faire les piliers de son influence dans la région, puis acceptant une division du Mont-Liban en un district « maronite » et un district « druze » (entre 1840 et 1860), avant de cautionner l'institution d'un conseil de représentation communautaire auprès des gouverneurs ottomans dont il sera exigé qu'ils soient de confession chrétienne (1861) ; enfin, durant le mandat sur le Liban et la Syrie (1919-1943), elle fera de l'ordre communautaire qu'elle a largement contribué à instituer, la base de tout l'ordre public libanais moderne, dont le pays ne parvient plus à se débarrasser. Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Istanbul, capitale de l'empire ottoman déclinant, où son prestige est grand, la France œuvre pour des réformes politiques et préconise l'égalité entre musulmans et non musulmans tout en obligeant les sultans ottomans à instituer dans l'ordre public la reconnaissance des « privilèges » des communautés chrétiennes et juives, ce qui évidemment rend bien difficile la réalisation de l'égalité républicaine entre musulmans et non-musulmans.

Le droit à l'égalité que la révolution française a si bien prêché se transforme ainsi en droit à la différence, sitôt qu'il s'agit de l'action de la France hors de l'Europe. La France serait-elle comme un Janus à double visage, et les querelles idéologiques virulentes qui l'ont déchirée depuis la Révolution française ont-elles définitivement disparues ? Napoléon Bonaparte, l'homme qui a peut-être le plus incarné la gloire française, n'a-t-il pas eu ce double visage ? Il a consolidé, en effet, de nombreux acquis de la Révolution dans le domaine de l'égalité, de la reconnaissance par l'Etat des citoyens à leur mérite et non plus à leur classe sociale, mais il a rétabli, en même temps, en France même, les symboles les plus forts de l'ordre monarchique ancien qui consacrait les différences et qui faisait appel à la légitimité religieuse dans son fonctionnement. On n'oubliera pas non plus qu'en Orient, il s'est présenté comme un admirateur du prophète, voulant rétablir la gloire de l'Islam, cependant que, plus tard, alors qu'il est au sommet de sa gloire en France et en Europe, il exigera d'être sacré « empereur » par le pape de Rome.

### ***Espace public et vie communautaire : les passions françaises et le modèle américain***

Pour tous ceux, hors de France, qui ont eu le privilège d'acquérir la culture de l'humanisme français, le tableau des « passions » françaises d'aujourd'hui est bien troublant. N'est-ce pas, en effet, en France que l'on trouve aujourd'hui les plus ardents partisans du déploiement américain dans le monde, tout à la fois impérial et impérialiste, ainsi que des « procureurs » implacables contre la France qui aurait des velléités d'indépendance dans l'ordre de la géopolitique internationale. La figure du général de Gaulle qui sut résister avec tant de panache et d'efficacité à ce qui était alors le début du déploiement impérial américain est-elle encore évoquée dans les débats aussi passionnés que stériles, suscités en France par les événements du 11 septembre 2001 ? Hors de France, nous assistons sidérés à ce nouveau déferlement de passions françaises que l'invasion de l'Irak a redoublé. Le choc de ces passions ne semble guère favorable à une réflexion approfondie de philosophie politique et elle est bien loin de la qualité des dialogues passionnants auxquels un homme de ma génération a assisté, lors de ses études à Paris, entre les différentes grandes écoles de la pensée politique et sociale française d'après-guerre.

Aujourd'hui, tout ce que à quoi les non-Français, familiers de la France et de ses institutions républicaines, sont si attachés semble être déprécié et décrié par beaucoup de Français. Le jacobinisme, incarné dans l'aspiration à l'égalité républicaine, dans l'épanouissement des droits individuels qui abolit tout corps intermédiaire entre l'Etat et le citoyen, dans la

dissolution dans l'espace public des allégeances religieuses, provinciales ou ethniques au profit de la morale républicaine ; enfin, l'école laïque publique, que fonde la III<sup>e</sup> République, creuset de cette identité républicaine affirmée qui remplace les identités anciennes. Tout cela apparaît, aujourd'hui, dans de larges franges de l'intelligentsia française comme dépassé, hors des normes de la démocratie post-moderne auxquelles la France doit adhérer.

Car l'individualisme post-moderne qui est aujourd'hui vanté n'est plus celui d'hier. En effet, dans une conception classique des valeurs républicaines l'individu est totalement libre dans l'intimité de son domicile privé d'exprimer et de fêter des appartenances provinciales, ethniques ou religieuses ; il ne l'est plus, sitôt qu'il est dans une enceinte à caractère public où les citoyens animent la vie de la cité. Dans la conception post-moderne qui est celle des nouveaux philosophes et des théoriciens de la démocratie multi-communautaire, l'espace public doit être ouvert à toutes les manifestations de particularismes ethniques ou religieux ; il doit être un espace tolérant de ces particularismes qui viennent remplacer la stricte et austère morale républicaine, voir même un espace où les particularismes sont encouragés à s'affirmer.

L'espace public perd ainsi sa matrice fondatrice, l'idéal de l'agora grecque, celui où des citoyens égaux n'expriment qu'un souci, celui de l'intégrité de la cité et du bien public. En effet, aux yeux des nouvelles théories sur la démocratie, l'espace public doit s'ouvrir pour se transformer en un espace de confrontation entre particularismes divers, culturels, ethniques ou religieux, entre intérêts économiques et matériels spécifiques, entre « lobbys » oeuvrant en faveur d'Etats étrangers ou de courants de puissance géopolitique que des communautés constituées et reconnues par l'Etat n'hésitent plus à représenter.

La démocratie post-moderne, de façon apparemment paradoxale, plonge ses sources dans le modèle de la vie communautaire des colons anglais aux Etats-Unis. La démocratie américaine, si bien décrite par Tocqueville, s'est en effet organisée autour des couleurs des différentes églises protestantes, fondées sur le nouveau continent par les vagues successives d'émigration ; elle s'est ensuite développée autour des allégeances raciales (noirs et blancs) et ethnico-nationales (hispaniques, allemands, irlandais, italiens, etc...) ou religieuses (juifs, musulmans) des autres immigrants. La liberté aux Etats-Unis est d'abord celle de la communauté ethnique ou religieuse qui façonne les mœurs et la façon de vivre des individus. Certes, les individus sont protégés par un système judiciaire des plus sophistiqués, mais leur comportement est forgé, soit par la fierté nationaliste et impériale, celle de l'establishment politique, soit par leur particularisme religieux ou ethnique. La pression communautaire sur l'individu semble y être vive, car la vie sociale provinciale forme souvent le seul univers des citoyens, comme l'avait si bien montré Tocqueville.

Entre ces deux cultures intellectuelles et politiques, celle du déploiement impérial et celle du communautarisme, il n'existe aucun espace public véritable qui réunisse les citoyens autour des valeurs républicaines. Le taux très bas de participation des citoyens aux exercices électoraux aux Etats-Unis n'est-il pas la preuve de ce vide géant qui plombe la démocratie américaine et qui gagne aujourd'hui la France ? La domination de l'argent au sommet politique de l'Etat et dans le fonctionnement des deux grands partis qui dominent la vie politique est une autre tare du système américain qui commence à gagner l'Europe et qui a déjà gangrené le fonctionnement de la démocratie dans de très nombreux pays du tiers monde.

***la démocratie individualiste et l'idéologie de la globalisation : refuges de la nostalgie des différences et des privilèges***

Au fond, peut-être la démocratie à l'américaine, telle que vantée par la tradition établie par Tocqueville, séduit-elle tellement en France, simplement par ce qu'elle est le contre modèle au vieil « égalitarisme » que la révolution de 1789 a enfanté et qui a tant fait peur dans toute l'Europe ? N'est-ce pas d'ailleurs cet égalitarisme qui a contribué, aux yeux de certains, à enfanter les idéologies communistes dont la déroute aujourd'hui est totale. Les néo-libéraux de toutes sortes ne plaident-ils pas avec passion que liberté et égalité sont inconciliables, voir que tout essai d'organiser la société pour assurer une égalité de chances réelle entre les individus et pour promouvoir et protéger les activités productrices est un chemin qui mène inéluctablement à la dictature totalitaire et à l'appauvrissement économique ? En fait, derrière cette attitude, qui constitue une démission par rapport à l'humanisme de la philosophie des Lumières, n'y a-t-il pas une nostalgie des ordres, des castes, des particularismes, de la noblesse, qu'elle soit d'argent, d'esprit ou de naissance. N'est-ce pas cette nostalgie qui revient dominer la scène politique et intellectuelle sous couvert d'achèvement de la démocratie ? Les théoriciens de la logique individualiste censée caractériser la démocratie post-moderne ne sont-ils pas ceux qui donnent à cette nostalgie sa légitimité et son prestige ? Les médias modernes ne sont-ils pas la caisse de résonance toujours plus avide d'étaler ces différences qui se reconstituent, de montrer que le monde appelé moderne des valeurs républicaines d'égalité et de fraternité est une Atlantide perdue, sinon un mirage ? Au mieux, l'objet de grands carnivals folkloriques, comme le furent les célébrations du bicentenaire de la Révolution française. Hélas, dans la cacophonie intellectuelle dans laquelle nous vivons, nous assistons à ce nouveau paradoxe d'une démocratie individualiste qui minimise les vertus de la laïcité et encourage les communautarismes et la reconstitution des castes, des ordres et des différences, au nom même de l'individualisme.

Implicitement, peut-être même inconsciemment, les brillants théoriciens de la démocratie post-moderne et de ses valeurs ne nous poussent-ils pas à assumer et reconnaître ces différences, voir même en faire l'essentiel de la vie de la cité. Qu'il s'agisse de la politique internationale ou de la politique intérieure des nations et des Etats, les ordres, les castes, les différences se reconstituent : le club fermé des grandes puissances (G7 ou G8), la grande bureaucratie internationale du FMI et de la Banque Mondiale qui fait la pluie et le beau temps dans les pays du tiers monde, les grands dirigeants des firmes multinationales et les « boys » de Wall Street, dont les salaires et avantages extravagants font rêver tout le « petit peuple », les étoiles des médias audio-visuels qui influent si fortement sur les opinions publiques, les « grands » intellectuels à la mode qui dictent le prêt à penser sur toute chose, les diplômés des grandes universités américaines qui dominent la scène intellectuelle, économique et financière mondiale. Le passage dans l'une ou l'autre des grandes universités américaines, pour y étudier ou y enseigner, ne donne-t-il pas automatiquement la meilleure caution de sérieux, de savoir et d'autorité ? Nous retombons, ainsi, progressivement dans un monde de différences et de privilèges, qui forment partout de nouvelles strates sociales, totalement coupées les unes des autres et qui élargissent le champ des exclusions et du chômage.

Le patrimoine révolutionnaire français, qui mettait en pratique les principes des philosophes anglais et ceux de la philosophie des Lumières, avait donné au monde les instruments politiques et juridiques de l'émancipation des peuples et des classes sociales ; le néo-libéralisme d'aujourd'hui favorise la reconstitution des différences, des classes et des castes, la fabrication de privilèges que le plus souvent aucun mérite réel ne justifie. L'idéologie de la « globalisation » économique qui se réclame des traditions libérales d'Adam Smith et de Montesquieu qui a vanté les effets bénéfiques du « doux commerce » couronne l'édifice idéologique nouveau auquel est désormais confronté l'humanisme traditionnel issu de la philosophie des Lumières et des traditions révolutionnaires françaises. La globalisation, en

effet, prospère sur la « marchandisation » des différences, qu'elles soient ethniques ou religieuses, ou ayant trait au gouffre d'argent et de richesses qui séparent les nouvelles castes que nous avons évoquées ci-dessus.

Oui vraiment, les ruses de la raison anti-égalitariste sont surprenantes. La logique de la démocratie individualiste vient désormais servir de légitimité au rétablissement des différences entre les hommes dans leurs expressions les plus crues et les plus vulgaires. Ce qui est choquant ici, ce n'est point la reconnaissance du pluralisme social dans les sensibilités et les comportements, c'est l'habillage démocratique qui sert à légitimer la destruction des anciennes valeurs républicaines, à enterrer les symboles majeurs de la révolution française qui ont mobilisé les esprits, enflammé les cœurs aux quatre coins de l'univers.

En tant que francophone, appartenant à la génération qui a eu le privilège, au cours de son éducation scolaire et universitaire, de bénéficier de l'humanisme français dans toutes les couleurs différentes, souvent opposées, de la tradition des Lumières, une génération qui a vécu sur le terrain, en Orient, les révoltes anti-coloniales, puis les révolutions se réclamant des idéaux français, ce n'est pas sans consternation que j'assiste aux débats franco-français sur l'Islam ou le Judaïsme, sur le voile à l'école publique et sur le prétendu anti-américanisme des Français qui serait viscéral et réactionnaire, aux dires des maîtres à penser qui voient dans la Maison Blanche et la politique américaine la nouvelle source des « Lumières ». Tout cela nous semble à nous, francophones qui n'appartiennent pas à des démocraties postindustrielles et post-modernes, comme un énorme gâchis des qualités intellectuelles françaises.

***La France et son environnement méditerranéen : la place centrale des relations franco-israéliennes et franco-américaines dans la problématique de la laïcité***

Déjà, dans notre long tourment de Libanais entre 1975 et 1990, nous avons été animés, sans même en être conscients, par les contradictions philosophiques et politiques des idées françaises, car les débats virulents philosophiques et politiques franco-français ont influencé fortement le destin de nos pays. En particulier, les Libanais se sont divisés sous l'influence du heurt des idéologies françaises entre visions colonialistes des peuples et communautés d'outre-mer et principes républicains issus de la Déclaration des droits de l'Homme. Ce n'est donc pas un hasard que les partis de droite en France aient appuyé sans réserve, quelques soient les horreurs et violences qu'elles commettaient, les milices libanaises se réclamant de l'Occident, de la société chrétienne et des valeurs démocratiques, dont le droit à la différence (coalition dite des « chrétiens conservateurs »); cependant que les partis de la gauche française appuyaient, de façon non moins aveugle, la coalition des milices libanaises et mouvements armés palestiniens au Liban (coalition d'abord dite « palestino-progressiste », avant de glisser dans « l'islamo-progressisme ») se réclamant des idéaux révolutionnaires et de l'anti-impérialisme, qui étaient responsables de non moins d'horreurs que les milices « conservatrices » opposées. La tourmente des Yougoslaves qui a pris en Méditerranée, à partir de 1992, le relais de celle des Libanais a suscité, elle-aussi, d'autres passions françaises. Comme nous l'avons déjà signalé, alors qu'autrefois, le terme de « balkanisation », puis celui de « libanisation » évoquaient en France des phénomènes négatifs de désagrégation et d'oubli des valeurs républicaines qui unissent par delà toute différence d'origines ethniques ou religieuses, aujourd'hui, ces expressions ont disparu des vocabulaires et la re-balkanisation de la Yougoslavie a été applaudie, au moment même où l'Union européenne s'engageait sur la voie de la monnaie unique et envisageait déjà l'inclusion de nouveaux membres.

Beaucoup des regards de la France sur son environnement méditerranéen sont, en effet, aujourd'hui encore empreint des traditions coloniales que j'évoquais plus haut. Le monde extérieur n'est vu qu'en termes de différences, de communautés religieuses et ethniques supposées être caractérisées par des spécificités essentielles et irréductibles. L'optimisme universaliste et républicain n'est plus de mise. La déception sur le « tiers-mondisme », le rejet des aspirations marxistes, autrefois si puissantes en France dans les élites intellectuelles, littéraires et artistiques, débouchent sur une « langue de bois » pratiquée par des censeurs implacables qui se veulent gardien d'une moralité « démocratique », libérale et individualiste ; cette dernière mènerait seule le combat contre la montée des « barbaries », incarnée dans « l'axe du mal » et l'hydre terroriste dénoncés de façon obsessionnelle par les dirigeants des Etats-Unis. Cette moralité passe par la reconnaissance de la prééminence des dirigeants de Washington et de leurs passions religieuses, politiques et géopolitiques, dont la moindre n'est pas le soutien inconditionnel à l'Etat d'Israël et l'insensibilité aux souffrances palestiniennes qui durent maintenant depuis plus de cent ans.

La France coloniale et « socialiste » et celle de Vichy responsable du sort dramatique des Français de confession israélite, mais plus encore des étrangers de religion juive sur le sol français, s'étaient d'ailleurs retrouvées pour être le plus ferme soutien de la naissance d'Israël, Etat communautaire par excellence, en dépit des efforts faits par les tendances laïques du Mouvement sioniste pour empêcher l'emprise des religieux sur la vie politique du pays. C'était bien avant que les Etats-Unis ne deviennent les alliés inconditionnels et inflexibles d'Israël. C'est la France qui aida, alors, Israël à se doter de l'arme atomique et à développer cette redoutable aviation qui lui a donné, quelques années après sa naissance, la maîtrise de tout l'espace aérien du Moyen-Orient. C'est aussi la France qui, craignant le retour du démon antisémite, fit une loi spéciale pour empêcher de s'exprimer le révisionnisme en matière d'Holocauste, ce que les Etats-Unis eux-mêmes se sont d'ailleurs abstenus de faire.

C'est pourquoi, au pays qui inventa la laïcité et en fit le pivot de ses valeurs politiques, il reste encore à expliciter l'engouement pour l'Etat d'Israël à ses origines, même si cet engouement a considérablement baissé au cours des dernières années grâce à l'anticolonialisme de nombreux français qui refusent de se taire sur le sort fait aux Palestiniens. Mais nos amis parisiens, même anticolonialistes, nous répétaient souvent, autrefois, en dépit de toutes les évidences, qu'Israël était un Etat laïque. Nous libanais ou autres arabes francophones, épris de laïcité, ne comprenions pas cet entêtement, ce « révisionnisme » sur la nature de la laïcité dans le cas d'Israël. Aujourd'hui, les choses ont évidemment changé : ce sont les Etats-Unis qui ont succédé à la France dans le soutien inconditionnel et sans réserve à toutes les politiques de l'Etat d'Israël, en particulier l'extension permanente des colonies de peuplement qui vide de son sens tous les accords sur la création « promise » d'un Etat palestinien futur. A moins d'une expulsion par la force des Palestiniens, elle vide aussi de son sens les aspirations du fondateur du Mouvement sioniste, Théodore Hertzl, à la création d'un « Etat des Juifs », cri de révolte désespéré face à l'extension de l'antisémitisme en Russie et en Europe centrale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle enterre définitivement les idées de vie commune qu'ont pu avoir autrefois des membres éminents et modérés du Mouvement, tel Ahad Haam.

Ce que l'on me permettra de dire ici crûment c'est que le grand malentendu en Méditerranée, outre l'épisode colonial européen dont la France a été un pivot majeur aux côtés de l'Angleterre, c'est bien l'enthousiasme pour la création *ex-nihilo* d'un Etat dont l'assise juridique et historique est un texte religieux et l'appartenance de ses nouveaux habitants celle d'une religion transnationale, le judaïsme, qui a essaimé sur tous les continents. Le judaïsme, en effet, depuis des dizaines de siècles, a conquis des adhérents dans des pays aussi divers que

la Pologne, l'Ukraine, la Russie, le Yémen, l'Irak, l'Égypte, l'Angleterre, l'Espagne, la France, Turquie, les pays d'Afrique du Nord, l'Éthiopie. Si l'assise morale de l'Etat d'Israël est dans les persécutions inqualifiables subies par les Européens de toutes les nationalités et de confession israélite au temps des Tsars de Russie puis du Troisième Reich, aux yeux de strictes valeurs républicaines et donc laïques, la religion suffit-elle à enfanter une « nation » ?

Mais il est d'autres interrogations pour la pensée humaniste et laïque. Le Judaïsme peut-il être réduit à un « peuple », qui serait censé être le descendant des mêmes « tribus » antiques dont parle la Bible, alors que cette religion, dès sa naissance, a eu un rayonnement aussi fort sur la culture hellénistique, assyrienne, syriaque, en même temps qu'elle a été influencée par ces cultures, et que l'on trouve depuis l'Antiquité des communautés juives qui sont enracinées dans le terroir de tant de nations et de peuples aux langues et cultures si diverses ? En particulier, depuis que la Révolution française a montré le chemin de la libération des statuts infamants qui ont affecté les Juifs dans l'histoire de l'Europe, la participation éminente des citoyens de confession israélite dans la vie politique, culturelle, artistique et scientifique des pays auxquels ils appartiennent, ne nous montre-t-il pas combien il est étrange que l'on s'efforce encore aujourd'hui de faire de l'appartenance au judaïsme une identité étroitement ethnique, une « nationalité » ? La langue française, remarquable par sa clarté et sa précision, peut-elle continuer d'entretenir dans les sciences humaines la confusion entre des termes aussi différents que l'ethnie, le peuple, la nationalité et la religion, voir la race, ce qu'ont fait beaucoup d'écrivains, parfois même sous les meilleures plumes ? C'est dans la langue anglaise que l'on trouve cette confusion, en particulier dans l'emploi abusif fait aux Etats-Unis du terme « ethnique » pour désigner toute particularité qui affecte un groupe humain, qu'il s'agisse de la couleur de la peau ou de l'appartenance à une communauté religieuse, si faible soit sa différence par rapport à d'autres.

Aussi, dans une approche problématique sur la place de la laïcité dans le monde d'aujourd'hui peut-on faire l'économie d'une réflexion sur la signification et les implications de la création d'Israël, à partir de la confusion entre religion et ethnie, entre persécution frappant les adhérents d'une religion et « nationalité » ? Peut-on ne pas s'interroger sur l'appui moral, parfois inconditionnel, qui est accordé à l'Etat d'Israël ou sur le lourd silence fait autour de l'extension des colonies de peuplement sous des gouvernements travaillistes comme sous ceux du Likoud ? Peut-on ne pas s'interroger sur la réciprocité des obligations qui est établie et imposée dans tous les accords ou plans de paix entre obligations de l'occupant et celle du peuple occupé ? Le droit international classique a-t-il d'ailleurs jamais imposé des obligations à l'occupé de respecter la sécurité et la vie de l'occupant ? Pour quelles raisons les très nombreuses voix juives qui s'élèvent, en France ou hors de France, au nom même de l'éthique du judaïsme ou des principes humanistes et démocratiques, contre le déracinement que subit le peuple palestinien depuis plus de cinquante ans, ne sont-elles pas entendues ou sont-elles le plus souvent réprouvées, sous les prétextes les plus futiles et les plus inconvenants (en particulier l'accusation de juif « anti-sémite » ou de « conscience malheureuse » d'une judéité supposée mal assumée) ?

Qui plus est, comme nous l'avons mentionné, n'est-ce pas en France que la Révolution de 1789 libéra les Juifs des statuts spéciaux et discriminatoires qui étaient les leurs jusque là dans toute l'Europe et en Russie ? Que la mobilisation des intellectuels fut si forte que le capitaine Dreyfus fut réhabilité ? La lâcheté du régime de Vichy face au génocide pratiqué par les Nazis sur les communautés juives d'Europe, comme sa lâcheté dans tant d'autres domaines, suffit-elle à admettre des droits à la différence au cœur de la République ? La culpabilité coloniale, alliée à la mode intellectuelle de l'individualisme communautaire, doit-elle venir renforcer de

tels droits ? Les Français de confession juive ou musulmane sont-ils condamnés, par la logique perverse du communautarisme ambiant, à se voir enfermés dans le rôle de défenseurs des Etats censés incarner leur identité religieuse et de leurs politiques ? Les laïcs du monde entier ne doivent-ils pas se mobiliser pour aider dans l'avenir à l'avènement d'une société pluraliste et laïque en Israël/Palestine où toutes les communautés pourront vivre dans des valeurs républicaines retrouvées, une société ouverte, débarrassée des fanatismes religieux ? Peut-on penser, sérieusement, lorsque l'on regarde une carte géographique d'Israël et de la Cisjordanie et de Gaza où les populations sont si étroitement entremêlées aujourd'hui du fait de l'extension des colonies de peuplement israélien, que l'on peut trouver une solution raisonnable en dehors d'un vivre en commun futur ? N'est-il pas temps d'ailleurs qu'au Moyen-Orient, les adhérents des trois grands monothéismes qui y sont nés puissent enfin vivre en paix, débarrassés des peurs et des nostalgies de gloires politico-religieuses passées ? Aussi, n'est-ce pas à la pensée laïque revivifiée qu'il revient d'apporter sans tarder sa contribution au problème cruel du conflit israélo-arabe qui symbolise le plus crûment les affres des communautarismes triomphants et du déclin de la laïcité et des valeurs républicaines dans le monde ?

### ***La laïcité rempart contre la montée de l'arbitraire dans le gouvernement du monde***

Le patrimoine humaniste et laïc français peut-il, d'ailleurs, continuer de faire silence sur un communautarisme qui a saisi la vie internationale depuis plusieurs décades ? L'ordre ou plutôt le désordre international actuel n'est-il pas de plus en plus articulé sur le communautarisme religieux ? Ne faut-il pas ici réfléchir aussi sur la signification et l'utilité de l'Organisation de la conférence des pays islamiques, créée en 1969, sous la patronage des Etats-Unis, par l'Arabie saoudite et le Pakistan, deux régimes pratiquant un communautarisme musulman « dur et pur ». Cette organisation, que la fortune pétrolière saoudienne a doté autrefois de considérables moyens financiers d'influence, se réunit tous les deux ans ; après avoir accompli avec succès sa mission première qui consistait à marginaliser le rôle de la Ligue arabe et du Mouvement des non-alignés, trop marqués par leur rhétorique anti-impérialiste et anti-américaine, elle est désormais un « lobby » anti-israélien, pratiquant parfois le dérapage verbal et moral sur l'influence « juive » dans le monde. Mais que faut-il dire aussi d'une république impériale américaine qui n'arrête pas d'afficher, dans sa gestion du monde, sa foi en Dieu et dans les valeurs religieuses à couleur fondamentaliste. N'est-ce pas en France, berceau de la laïcité, et chez les francophones de tous les pays, qu'il faut refuser la communautarisation du monde ? Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, à notre sens, que de nombreux articles malveillants, parus récemment dans la presse américaine, aient dépeint la France comme un pays livré à ses « vieux démons » antisémites, suivant le cliché désormais consacré ? Ces attaques n'ont-elles pas pour but implicite de prévenir, dans la réflexion politique française et francophone, toute velléité d'un sursaut de républicanisme humaniste, mettant en cause cette gestion impériale du monde par l'appel aux solidarités ethniques et religieuses érigées en idéologie de combat ?

Mais en France, aujourd'hui, au lieu d'un débat en profondeur sur la laïcité qui est un phénomène historique d'une ampleur exceptionnelle né dans la culture française, c'est sur le voile des collégiennes musulmanes que se fixe le débat, alimentant des polémiques sans intérêt entre « islamophiles » et « islamophobes » ou suscitant, en parallèle, quelques mises en garde de bon sens, sévèrement réprimées, sur la montée du phénomène communautaire chez les Français de confession israélite, poussés par des pressions morales et sociales diverses à défendre l'Etat d'Israël dans toutes ses politiques vis à vis des Palestiniens.

Certes, aujourd'hui le débat sur la laïcité ne peut plus être seulement un débat franco-français. Ce débat doit, en effet, s'élargir en priorité à tout l'espace euro-méditerranéen, car le Jacobinisme et le nationalisme cocardier furent aussi une exportation idéologique qui, en Méditerranée, n'eurent pas toujours d'effets heureux sur les sociétés plurielles de l'Orient. C'est ainsi que les officiers Jeunes-Turcs dans l'empire ottoman déclinant, épris des idéaux jacobins et nationalistes, contribuèrent à l'effondrement du pluralisme ethnique et religieux qui avait caractérisé la vie sociale de l'Orient et des Balkans depuis bien des siècles. Au fond, l'influence française en Méditerranée fut explosive. Elle était, en effet, plurielle et contradictoire dans ses riches philosophies politiques. Dans certains cas, réactionnaire, nationaliste chauvine et raciste, faisant de la différence ethnique, religieuse ou raciale, une « essence » immuable, dans d'autres, universaliste, égalitaire et généreuse. Chez certaines personnalités éminentes, comme Ernest Renan, on a pu voir coexister ces deux aspects contradictoires et explosifs qui continuent de caractériser certains aspects de la vie des idées en France. Il n'en reste pas moins que si tant de francophones, mais aussi tant d'Arabes, de Turcs et d'Iraniens, ont aimé la France, c'est bien pour son humanisme incarné dans la laïcité, véritable barrage à toutes les formes de racisme et de philosophies basées sur la « différence ».

C'est bien pourquoi, à mon sens, c'est la laïcité qui est l'objet des attaques les plus virulentes en provenance de divers courants communautaristes qui agitent le monde. Même, mise à mal, elle continue de déranger de constituer un dernier obstacle à la domination de l'esprit communautariste et particulariste dans la vie des nations et la vie internationale. Ainsi, est-elle mal vue des grands courants politiques américains, notamment ceux qui se réclament de conceptions fondamentalistes du christianisme. Elle est aussi vomie par les courants « islamistes » ou « islamisants », qu'ils soient modérés ou extrémistes, qui y voient la source de toutes les abominations et de la décadence moderne de l'Islam ; aussi, les très nombreux laïcs du monde arabe, intimidés par la puissance de ces courants, cherchent à désigner la « laïcité » par un autre mot, moins « provoquant ». Elle est considérée avec suspicion dans les milieux officiels de la communauté juive, alors qu'elle était autrefois une des valeurs les plus prisées. En fait, la laïcité est combattue plus ou moins ouvertement par tous ceux qui prônent l'organisation de la cité sur des bases ethniques ou communautaires, au nom même de la démocratie pour certains.

Plus grave encore, des chefs d'Etat ou des hauts responsables civils et militaires de pays se réclamant de la démocratie n'hésitent plus à lancer ouvertement des invectives ou des anathèmes sur l'Islam ; dans le monde musulman, la politesse leur est bien rendue par les virulentes attaques contre le Judaïsme ou le judéo-christianisme dont se réclament les tenants de la démocratie post-moderne en Occident. D'ailleurs, aucun gouvernement ne reste plus insensible au « fait religieux », depuis que l'instrumentalisation de la religion dans le dernier épisode de la Guerre froide a montré sa redoutable efficacité. Beaucoup de gouvernements du tiers-monde ont très bien appris comment susciter le religieux ou l'ethnique pour apparaître comme les seuls garants contre les débordements des différentes formes de fondamentalisme, ce qui renforce de nouvelles formes d'autoritarisme. La religion redevient ainsi la forme facile de gouvernement arbitraire et autoritaire. Ceux qui s'émerveillent de la « revanche de Dieu » ou du retour du religieux, ne sont-ils pas en train, tout simplement, de découvrir les délices de l'arbitraire, sous couvert de religion, et de le légitimer ?

Si nous pensons que les idéologies, emballages simplifiés de quelques idées clés destinées à mobiliser les citoyens, parfois avec virulence et fanatisme, ont disparu avec la fin du marxisme, nous faisons vraisemblablement une grave erreur. En réalité, jamais les débats

politiques n'ont pris en France et dans le monde une telle couleur idéologique, au plus mauvais sens du terme. Droit à la différence ou droit à l'égalité, une égalité qui ne soit pas que formelle, qui soit une égalité de chance véritable à mérite égal et à condition sociale équivalente : c'est une fameuse et furieuse bataille dont les enjeux sont obscurcis par deux débats subsidiaires et complémentaires. Il s'agit du débat sur l'anti-américanisme supposé des Français et du débat sur les bienfaits ou les méfaits de la globalisation économique où le concept de liberté est confondu avec celui de libre-échange que prône l'Union européenne, ardente partisane de la globalisation à l'américaine, dans ses relations avec le monde méditerranéen. Dans cette bataille, les élites laïques de la Méditerranée sont bien peu entendues ; ce sont les élites communautaristes qui ont les faveurs des médias français et internationaux. Dans un pays, comme la France où l'Islam est désormais la deuxième religion, les œuvres remarquables des penseurs de la Nahda (période de renaissance culturelle du monde arabe entre 1820 et 1950), en particulier celle des réformistes religieux imprégnés de philosophie des Lumières ne sont pas traduites et disponibles pour les jeunes français de confession musulmane. Les penseurs laïcs actuels de l'Islam, et ils sont nombreux en Egypte et en Syrie, ne sont jamais traduits et l'opinion publique ignore même leur existence. On en reste à des ouvrages répétitifs et stupéfiants de monotonie sur les mouvements islamistes et les possibilités de leur reflux, qui solidifient les clichés sur lesquels prospère l'islamophobie.

***Refuser de clore le dossier de la Révolution française et des valeurs républicaines : pour une laïcité « laïcisée »***

Nous faisons aussi une grave erreur si nous pensons que le dossier de la Révolution française est clos depuis les procès qui lui ont été faits par la nouvelle génération d'historiens. Certes, parfois, c'est à juste titre que les dérives de la Révolution ont été dénoncées, mais les réquisitoires et les révisions de l'historiographie traditionnelle n'ont-ils pas le plus souvent ranimé le désir presque inconscient de revenir à des idéologies basées sur la différence et de recréer des allégeances autres que celles dues de la République idéale dont tant de générations ont rêvé. Au fond, la France intellectuelle apparaît un peu aujourd'hui comme un navire sans boussole. Elle est tentée par Dieu et le désir de Dieu que certains courants de la Révolution française ont voulu, autrefois, à tort et sans succès, supprimer ; elle est tentée par la persistance de l'anthropologie coloniale et le regain des communautarismes, véritable marchandise culturelle sur le marché globalisé des idées anthropologiques et philosophiques; elle est tentée par la dégénérescence du phénomène démocratique que l'on appelle pompeusement « post-moderne » et qui vante l'individu consommateur et producteur d'identités à bon marché. Dans toute défense de l'ancien ordre citoyen, hérité de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> républiques, les procureurs de la modernité à l'américaine, sur le mode de Huntington ou celui de Fukuyama, sont là pour dénoncer, jeter l'anathème, pratiquer un terrorisme intellectuel auquel les média, friands de procès d'intention, donnent une violence paralysante pour la pensée libre.

Ce n'est point dans cette atmosphère qu'une réflexion sereine peut se déployer qui viserait à rétablir le prestige de la laïcité et des valeurs républicaines. Au fond, dans l'ordre de la pratique politique, la France a eu deux grands hommes qui ont tenté des synthèses entre « tradition » et « modernité » : Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle. Pourquoi ont-ils échoué tous les deux malgré leur clairvoyance sur les affaires du monde ? N'est-ce pas que les Français, depuis la révolution, n'ont pas encore fait de façon sereine le bilan de leurs idéologies politiques, de leurs passions intellectuelles et de leurs querelles ? La philosophie des Lumières et la Révolution française, mais aussi les révolutions subséquentes, telles que

celle de 1848, ont-elles vraiment épuisé tous leurs effets intellectuels et théoriques, sur le plan français, européen et international ? La réflexion française des dernières années sur la Révolution française et les valeurs républicaines est d'ailleurs restée très centrée sur la France, contribuant ainsi à occulter le fait que ce patrimoine soit, en réalité, devenu universel, constituant la matrice de l'humanisme moderne. La circulation dans le monde des idées et principes des révolutions françaises n'est pas intégrée au débat. Serait-ce que les intellectuels français, qui voudraient continuer de débattre à partir de cette plate-forme, ont peur, désormais, de se voir associés aux lourds déboires révolutionnaires hors de France, qu'il s'agisse de la Russie, de la Chine ou des différentes révolutions qui ont eu lieu dans le tiers monde.

Mais ne faut-il pas que cesse, enfin, cette crispation intellectuelle ? Faut-il continuer de brûler des principes et des idées qui ont mis des siècles à émerger, sous prétexte que leur application n'a pas amené le règne du bonheur et de la paix ? Que doit-on faire alors des principes et de l'éthique des grandes religions ? La non violence et l'amour des pauvres dont le Christ a donné l'exemple le plus subversif n'ont-ils pas servi à construire une Eglise qui a pratiqué durant certains siècles toutes les formes de violences physiques et morales et d'accumulation insolente de richesses matérielles ? Est-ce pour autant que les valeurs premières du christianisme doivent être jetées à la « poubelle » de l'histoire ou enterrées dans le prétendu cimetière des idéologies ? Faut-il abandonner toute croyance, tout principe de morale et d'éthique sous prétexte que la philosophie des Lumières serait responsable des totalitarismes modernes et des deux guerres mondiales si meurtrières au XX<sup>e</sup> siècle, pour se réfugier dans un post-modernisme démocratique qui s'accommode de toutes les nouvelles maladies du XXI<sup>e</sup> siècle ? N'est-ce pas un peu trop facile comme argumentation et indigne de la profondeur de la culture française ?

Même si la France voulait continuer à se complaire dans les faux débats sur son déclin ou sur les autres thèmes que nous avons mentionnés ici, les traditions universelles de la culture française ne disparaîtront pas du monde : l'esprit de tolérance qui remonte à Montaigne, l'esprit critique et voltairien, l'esprit rationaliste et cartésien, l'amour de la construction intellectuelle et juridique qui ressemble bien à un jardin à la française, la compassion pour la souffrance, l'aspiration à l'égalité des chances de tous les citoyens, perversément appelé « égalitarisme », l'appel à la fraternité de tous les hommes. Cette culture là ne pourra pas disparaître, car c'est bien elle qui transcende et réconcilie les hommes, par delà leurs différences, sans pour autant vouloir les rendre homogènes et supprimer leur diversité ; de ce fait, elle n'appartient plus vraiment à la France, mais à l'histoire de l'Humanité qui continue son chemin tourmenté et impévisible.

Dans cette culture, la laïcité est bien plus qu'un simple système de gouvernement séparant l'ordre temporel de l'ordre spirituel et empêchant la puissance de la mystique religieuse de dévoyer le pouvoir politique. Cela c'est la laïcité comme résultante de l'histoire religieuse tourmentée et violente de l'Europe et de son imbrication dans l'histoire politique. Mais l'esprit de la laïcité, celui d'une laïcité que l'on pourrait qualifier de « laïcisée », c'est à dire ayant dépassé son contexte historique spécifique, est celui qui a pour objectif d'assurer la paix civile dans la cité, quelle que soit la religion dominante. La laïcité laïcisée c'est l'acceptation du pluralisme, mais non celle de la différence de statut juridique, c'est l'affirmation de valeurs communes qui transcendent les différences dans les origines sociales ou ethniques ou religieuses des citoyens, leur niveau de fortune matérielle ou de culturelle.

La laïcité laïcisée c'est le refus de tout dogmatisme, de toute langue de bois, en dehors des axiomes simples et clairs du républicanisme, celui qui fait de tout habitant d'un territoire un citoyen qui, dans l'espace public, ne peut avoir de religion spécifique, d'attaches ethniques ou d'allégeances politiques particulières extra-territoriales, de mœurs spécifiques qui ne respectent pas les mœurs et traditions sociales générales. La laïcité laïcisée ne refuse ni les valeurs spirituelles qui peuvent animer certains citoyens, ni les patrimoines historiques (et donc religieux) ; elle ne peut cependant accepter que certains groupes se constituent en « communautés » qui tentent d'imposer à l'espace public une coloration spécifique ou pire encore qui tentent de mêler espace public et espace religieux ou ethnique transnational. Si la démocratie à un sens, c'est bien cette séparation des espaces, rendue d'autant plus nécessaire que les courants migratoires mélangent partout les cités qui, autrefois, en particulier en Europe, après la Révolution industrielle, étaient homogènes. Dans les sociétés d'essence plurielles, comme au Liban ou aux Indes, par exemple, la séparation des espaces est une mesure de salut public dans un contexte où les anciens virus nationalistes sur le mode laïque se sont reconvertis dans des communautarismes étriés devenus à la mode dans les cercles académiques et médiatiques internationaux.

La laïcité laïcisée c'est l'acceptation de l'écoute de l'autre, non point sur son identité primaire et intime, mais sur ses conceptions du bien de la cité et du bien public dans la cité où la citoyenneté ne peut faire sens que si elle est vraiment caractérisée par l'affermissement de la **liberté**, la recherche de l'**égalité** - qui ne saurait évidemment être confondue avec l'homogénéité et le nivellement autoritaire -, la concrétisation de la **fraternité** - qui a pris le nom de solidarité que l'Etat doit assurer entre les citoyens disposant de niveaux différents de fortune, de culture et d'aptitude au succès. C'est dans ces notions et concepts, hérités de la philosophie des Lumières et de la Révolution française que doivent être bâties et rebâties sans cesse les valeurs républicaines, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. Les philosophies politiques à la mode depuis trente ans ont-elles réussi à trouver une échelle de valeur meilleure que celle-ci ? A voir l'état du monde au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas que cela soit le cas. S'il faut prendre en compte, les phénomènes de globalisation qu'entraînent les progrès techniques dans le domaine des télécommunications et des transports, il est clair qu'il n'est pas besoin pour cela d'abandonner le système de valeurs humanistes sur lequel s'est bâti le monde moderne. Bien au contraire, plus que jamais, il ne faut pas s'en défaire.

Sur le plan européen, il est d'ailleurs étonnant de voir que les « lobby » laïques refusent une mention particulière à l'héritage chrétien de l'Europe. Nier ou vouloir ignorer cet héritage est absurde. En revanche, ce qu'il est important d'avoir dans la constitution européenne, c'est bien une conception claire et ferme de la laïcité et de la séparation de l'espace public et de l'espace privé. Il est des mauvaises querelles dont les partisans de la laïcité doivent se sortir pour mieux se concentrer sur les batailles d'envergure qui sont à venir. Pour l'instant, il ne s'agit que de manœuvres de diversion que pratiquent avec beaucoup de succès les tenants d'idéologies non humanistes (sous couvert bien sûr d'humanisme et de libéralisme ou de démocratie post-moderne), pour brouiller les enjeux du combat démocratique, celui de la dignité humaine, en tout temps et en tous lieux.

### ***La place de la laïcité dans toute morale publique nationale ou internationale : pour un espace républicain international***

Dans ce combat, une réflexion en profondeur sur les contradictions des courants politiques et philosophiques engendrés par la philosophie des Lumières tout au long de l'histoire

contemporaine de la France, de l'Europe et de la Méditerranée, s'impose. Il faut refuser d'enterrer la Révolution française, événement symbole dont les démocrates ne sauraient se défaire. Il faut s'armer d'une laïcité repensée et recentrée sur les problèmes de géopolitique et de morale nationale, européenne et internationale. Si la liberté de culte et de pensée est toujours un enjeu fondamental, faut-il accepter pour autant que le droit international et la géopolitique soient aussi dominés par les passions ethniques et religieuses ? Si nous avons dénoncé l'équivoque laïque, et donc démocratique de l'Etat d'Israël, il n'est pas plus normal d'accepter que des Etats se définissant par leur identité religieuse musulmane forment une organisation internationale (l'Organisation de la Conférence des Etats islamiques) ; il est encore moins acceptable de se taire sur les façons brutales et dictatoriales dont certains de ces Etats appliquent le droit coranique (Soudan, Arabie saoudite, Pakistan), en dépit de toutes les affirmations du principe de liberté dans le Coran lui-même. C'est pourtant ce qui s'est passé durant toutes ces années où ces Etats ont été les piliers de l'influence géopolitique occidentale dans le monde dit « musulman », avant que l'arroseur (les Etats-Unis qui ont tellement instrumentalisé la religion musulmane) ne soient arrosés à leur tour. Ceci sans oublier les horreurs commises en Amérique Latine, durant de longues années noires, au nom de la lutte contre le communisme à travers les dictatures militaires chilienne et argentine suscitées par la politique extérieure américaine.

La démocratie est un tout, avec en son centre la laïcité. Pour réussir pleinement et s'épanouir, elle doit rayonner dans l'ordre international. Ceci ne pourra pas être réalisé, cependant, par la généralisation du droit dit d'intervention humanitaire ou militaire, au gré des intérêts géopolitiques des Etats-Unis. Un ordre international où la religion et les ethnismes primaires sont un instrument de puissance et d'influence pour la puissance des Etats-Unis doit être refusé avec la plus grande vigueur. De même, des droits de l'homme à géométrie variable que l'on défendrait, en lieu et place de valeurs démocratiques réelles dans l'ordre international, contribuent à décrédibiliser, voir à ridiculiser, la démocratie dans l'opinion internationale. Ce sont ces phénomènes aberrants, qui se perpétuent depuis l'ère coloniale, qui jouent en faveur de tous ceux qui, en Orient comme en Occident, tentent de discréditer définitivement l'humanisme moderne. En réalité, démocratie et laïcité sont les deux faces d'une même valeur à vocation humaniste et universelle. Il serait temps aujourd'hui, plutôt que de ratiociner sur la démocratie post-moderne et la préservation des valeurs de l'Occident face à la barbarie, d'œuvrer pour un véritable espace public républicain international. Un espace expurgé des considérations ethniques et religieuses, des affrontements ou dialogues débilissants de civilisation qui ne servent qu'à cacher et légitimer les ambitions de puissance profanes.

Faut-il d'ailleurs encore employer ces notions d'Orient et d'Occident, si l'on se réclame de la laïcité ? A quoi font-elles référence sinon à « l'essentialisation » de différences considérées, à l'encontre de toute logique et de toute connaissance historique sérieuse, comme fixes et immuables dans le temps et dans l'espace ? Ces notions ne sont-elles pas celles de la Guerre froide – l'affrontement de l'Est et de l'Ouest - qui se refusent à mourir et sont restructurées, aujourd'hui, par le désir impérial américain, et celui de tous ses partisans, de fixer désormais l'Orient sur une religion, l'Islam, pour forger à nouveau un mur d'hostilité et de peur ? Certes, une approche laïque et citoyenne du monde ne peut que nous pousser à tenter de faire tomber ce mur, cette frontière qu'il ne faut pas hésiter à qualifier « d'imaginaire » ou de « mythologique », ce qu'elle est dans les faits. A l'occasion de l'invasion américano-britannique contre l'Irak, les manifestations géantes contre la guerre, qui se sont déroulées partout en Europe, rassemblant des millions de personnes, mais aussi la condamnation répétée et sans aucune équivoque du pape, la plus haute autorité de l'Eglise catholique, ne montrent-

elles pas que les sentiments populaires dans le monde arabe et musulman et en Europe « chrétienne » étaient à l'unisson ?

La France et tous ceux qui évoluent dans l'espace francophone et méditerranéen sont donc appelés aujourd'hui à échapper aux faux dilemmes que posent les anti-démocrates, qu'ils se réclament de la droite classique anti-révolutionnaire ou qu'ils soient des transfuges des anciennes idéologies de gauche prêchant un libéralisme « bon chic bon genre », tout à la fois individualiste et communautariste. Peut-être le temps est-il venu pour ceux des démocrates toujours convaincus de la valeur centrale de la laïcité de fourbir pacifiquement leurs armes et d'ouvrir à leur tour un vrai débat sur les aspects schizophréniques de la culture politique moderne, égarée entre la tradition, l'individualisme et la religion d'un côté, l'aspiration humaniste à la fraternité et l'égalité des chances des individus, comme des groupes sociaux ou des Etats, ainsi que leurs provinces sur lesquelles ils se sont constitués, de l'autre. Dans ce débat, il serait vain d'éviter de mettre à l'ordre du jour le renouvellement des conceptions de la laïcité. Cette dernière n'est-elle pas, pour parler le langage de la globalisation, une « marque », une « appellation contrôlée » de la démocratie à la française, qui a su si bien gagner de larges parties de l'Europe et du monde ? Dans la lutte farouche, que nous avons tenté de décrire, entre le droit à la différence et le droit à l'égalité, abandonner ou relativiser la laïcité, c'est se démunir de toute arme intellectuelle et s'avouer perdant dans le combat pour arrêter l'extension des nouvelles idéologies prônant la différence au nom des droits de l'homme et de la démocratie.

### ***Conclusion : où situer « l'exception » et la « norme » ?***

Aussi, faut-il souhaiter en conclusion de ces réflexions de ne plus employer l'expression « l'exception culturelle » française. En effet, elle implique que la culture inspirée de l'humanisme et des valeurs politiques républicaines « à la française » serait déjà si profondément marginalisée et fossilisée dans l'ordre international de la globalisation, qu'il faut désormais la protéger par une « exception ». Il y a donc une perversité certaine dans le fait d'accepter cette « exception », cette « différence », que l'on voudrait ainsi faire ressembler à une « pièce de musée ». Ce n'est évidemment pas le cas, tant est grand le nombre d'hommes et de femmes, surtout dans la jeune génération, en France et hors de France, pour qui la recherche d'un espace républicain, national et international, reste un idéal majeur et une motivation forte pour l'action.

En revanche, il faut dénoncer les refus virulents et offensifs pratiqués par les différentes écoles de pensées franco-américaines de voir cet espace républicain se développer et contribuer à la paix civile des sociétés, comme à celle du monde. Ce sont ces refus qu'il ne faut pas hésiter à qualifier « d'exception » qui, elle, n'est vraiment pas à préserver. Ils constituent une renaissance déguisée des nostalgies « d'ancien régime », une tentation forte, dans le monde d'aujourd'hui, de croire à la fable de la mort des « idéologies », à l'inutilité du combat éternel pour la justice qui caractérise l'histoire de l'Humanité. En effet, la dynamique de ces refus entraîne, insensiblement, la disparition de l'éthique au profit d'un hédonisme de l'argent ou du mauvais théâtre médiatique du choc supposé des passions ethniques, civilisationnelles et religieuses, qui cache de plus en plus mal les ambitions impériales américaines. Bref, un nouvel obscurantisme contre lequel il est urgent de réagir.

Rubrique Politique  
17 décembre 2006